

GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS : DU PROJET À L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION

ÉLABORER UNE DÉMARCHE DE
GESTION DIFFÉRENCIÉE DES
ESPACES VERTS QUI OFFRE DES
PERSPECTIVES DE RECONQUÊTE
ÉCOLOGIQUE, PAYSAGÈRE ET
SOCIALE SUR LE LONG TERME

MODULE ACTUALISÉ

DATES DE LA FORMATION

> 2 au 4 octobre 2019

PRIX DE LA FORMATION

> 570 € net [pour les trois jours]

Forfait global*

> 766 € net [pour les trois jours]

* Le forfait global comprend le prix de la formation, l'hébergement en chambre simple et la pension complète pour la durée de la formation.

Pour les arrivées la veille du début du stage, une liste d'hôtels vous sera remise. Si vous souhaitez inscrire une ou plusieurs personnes à cette formation, n'hésitez pas à nous demander un devis et à poser une option. Vous nous confirmerez l'inscription définitive ultérieurement.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Hervé Bertrix
Tél. : 02 54 20 99 07 - Fax : 02 54 33 90 35
formation@domaine-chaumont.fr

Les gestionnaires d'espaces publics, de patrimoine végétal, d'espaces naturels en milieu urbain sont soumis à des contraintes croissantes : évolution des sites à entretenir, du contexte réglementaire, des conditions environnementales et des moyens qu'ils soient humains, techniques ou budgétaires. La récente loi Labbé en est un exemple puisqu'elle interdit depuis le 01/01/2017 aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries (sauf pour des raisons de sécurité...) accessibles ou ouverts au public. Dans le même temps, la demande citoyenne de "nature en ville" s'accroît et se diversifie dans un contexte évolutif de regroupement territorial, de partage des compétences et de mutualisation des activités.

Ce cadre pris en compte, l'intervenante illustrera à partir de son expérience professionnelle, la conduite du changement des pratiques qui mène à une gestion écologique des espaces publics.

À partir d'expérimentations et de projets engagés sur trois villes de différente échelle (Lyon, Paris, Les Mureaux) elle illustrera les évolutions à mettre en place sur les plans humains, techniques et économiques. De nombreux exemples viendront étayer les différentes thématiques abordées sous forme méthodologique ou empirique.

Pour permettre la construction de réponses collectives ou individuelles, chaque participant sera invité à évoquer sa situation professionnelle et ses problématiques (sous forme éventuellement de cas pratique).

Des fiches et des présentations techniques viendront compléter le support de formation remis à chaque stagiaire à l'issue de ces trois journées.

INTERVENANTE

Sylvie SAGNE

Ingénieur de l'École Nationale Supérieure Horticole de Versailles, DEA de Physiologie végétale Paris VI. Directrice nature et cadre de vie de la ville des Mureaux pendant 4 ans, elle est Directrice de l'espace public à la Ville de Trappes depuis mars 2017. Elle a notamment contribué à la mise en œuvre du projet de Gestion Evolutive Durable lyonnais et de l'élaboration du système de management environnemental.



GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS : DU PROJET À L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION

PROGRAMME DE LA FORMATION

2 OCTOBRE

MATIN

Tour de table avec chaque participant

- > Représentation et expérience personnelle de la gestion différenciée.
- > Situation et contexte professionnels.
- > Problématique(s).
- > Attentes et objectifs.

APRÈS-MIDI

- > Quelques rappels : gestion horticole, gestion différenciée et développement durable.
- > Impacts environnementaux des activités de gestion sur l'environnement (diagnostic et évaluation).
- > Inscrire le projet dans une démarche de service.
- > Présentation d'outils qualité d'encadrement de la démarche [certification ISO14001, labellisation EVE, Ecojardin...].

3 OCTOBRE

MATIN

- > La conduite du changement de pratiques: comment convaincre ? (élus, personnels, usagers).
- > Les étapes du projet de services : communication, formation des agents, diversification des modes de végétalisation, participation citoyenne, introduction de méthodes innovantes...
- > Mise en place de plans de gestion.

APRÈS-MIDI

- > Développement des actions à mener en interne : désherbage alternatif, fleurissement durable, gestion des déchets verts, gestion durable du patrimoine arboré et des cimetières..
- > Actions participatives avec les habitants : introduction de l'animal dans la ville (traction animale, écopastoralisme,...), mandalas citoyens urbains, MIF Micro Implantations Florales, MIAM (Massifs Incroyables A Manger,...), jardins partagés...

4 OCTOBRE

MATIN

- > Illustrations des changements de pratiques par des présentations.
- > Échanges croisés à partir de ces exemples.

APRÈS-MIDI

- Retour sur les problématiques individuelles.
- Synthèse et évaluation de la formation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques et méthodologiques, échanges et réflexion, études de cas, mises en situation, ateliers. Remise d'une clé USB à chaque participant reprenant l'ensemble des données visualisées durant la formation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en fin de formation et enquête de satisfaction 4 mois après.

PUBLIC VISÉ

Toute personne impliquée dans la gestion des aménagements (élus de collectivités, responsables de services, paysagistes, techniciens et bureau d'études...).

